

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 24 AVRIL 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

25/039/AGE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - Attribution de subventions à des associations de Solidarité et de Lutte contre l'Exclusion - 2ème répartition 2025.

25-42161-DGAJSP

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville intervient en soutien à l'action de partenaires associatifs impliqués dans des actions d'inclusion sociale et de l'accès aux droits à destination des personnes précaires. Il est ainsi proposé de procéder à une deuxième répartition de subventions à des actions pour l'année 2025 pour un montant total de 103 000 Euros (cent trois mille Euros).

Il s'agit de délibérer afin d'autoriser la dépense, d'un montant total de 103 000 Euros (cent trois mille Euros), qui sera effectuée au titre de l'année 2025.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 Des subventions sont attribuées aux associations dont la liste suit, au titre de l'année 2025 et dans le cadre d'une deuxième répartition :

Association	Numéro	Contenu	Lieu	Montant
AAPPI	9328	subvention de fonctionnement accueil social global	3 ^{ème}	4 000
Accueil de jour Saint Joseph	8712	fonctionnement de d'Accueil de Jour pour Personnes sans Domicile Stable en centre ville de marseille	6 ^{ème}	30 000
Collectif d'éducateurs pour l'autonomie des retraités CEPAR	9074	action d'accompagnement de personnes retraitées en situation de précarité sociale dans le grand centre ville de Marseille	tout Marseille	17 000
Entourage	9447	action : plateforme de rencontres entre les personnes avec et sans précarité pour la création de lien social, levier pour sortir de l'exclusion et de l'isolement.	tout Marseille	6 000
GEPIJ	9160	action d'aide à la subsistance des jeunes en grande précarité dans une visée d'insertion sociale et professionnelle.	tout Marseille	5 000
JUST	8820	en Passant par les Calanques : interventions psychosociales par la nature et l'aventure (IPNA)	tout Marseille	8 000
La Lueur de précarité	9005	action d'accompagnement à destination de toute personne démunis	4 ^{ème} arrondissement	1 000
Les ailes bleues	8951	action: boutique citoyenne et solidaire	15 ^{ème} arrondissement	8 000
Ligue française défense droits de l'homme	8591	subvention de fonctionnement permanences d'accès aux droits et de lutte contre les discriminations.	tout Marseille	7 000
Médecins du monde	9362	action d'accès aux droits en santé et à des dispositifs de soins et de prévention adaptés aux besoins des populations précaires exposées à des conditions d'habitat et de travail dégradées	tout Marseille	5 000

Reconnect	6585	soutien à l'activité de l'antenne PACA qui œuvre pour l'accès aux droits par le numérique en proposant des ateliers de médiation numériques aux personnes précaires afin d'améliorer leur autonomie dans leurs démarches dématérialisées	tout Marseille	12 000
-----------	------	--	----------------	--------

ARTICLE 2

Sont approuvées les conventions ci-annexées, conclues entre les associations citées à l'article 1er et la Ville de Marseille.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer ces conventions.

ARTICLE 3

La dépense d'un montant total de 103 000 Euros (cent trois mille Euros) sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 65 – sous chapitre 424 – article 65748.1- programme 13900910 – service 03082.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**